

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 53 (1917)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

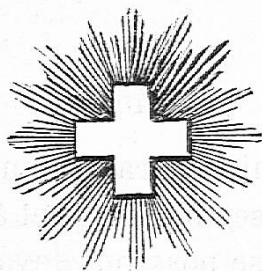
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^o 27
Série A



LAUSANNE
7 juillet 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *La France nouvelle.* — *La curée.* — *Les enquêtes de l'Éducateur.* — *Informations.* — *A l'école enfantine.* — *Un directeur (Suite).*

LA FRANCE NOUVELLE

Rapports de la religion et de la morale.

La laïcisation de l'Ecole en France a provoqué des luttes passionnées. D'une part l'Eglise catholique, avec les multiples ressources dont elle dispose, se dressa contre une institution qu'elle accusait d'aspirer à chasser Dieu des consciences; d'autre part, les partisans, d'une éducation affranchie de la tutelle de l'Eglise, excités par l'opposition, accentuèrent, exagérèrent parfois leur point de vue jusqu'à paraître vouloir extirper du cœur de la nation tout sentiment religieux. Ainsi deux tendances inconciliables semblaient se disputer la jeunesse et préparer ces « deux Frances », qu'a caractérisées l'un de nos compatriotes.

Grande a été notre surprise, au moment où éclata la guerre, de voir, instantanément, dans un peuple si profondément divisé, se réaliser l'union sacrée. Était-ce l'instinct de la conservation qui rapprochait ainsi les frères ennemis? Oubliaient-ils un moment leur antagonisme pour reprendre la lutte aussitôt le danger passé? Ou bien, le mur qui séparait les deux camps était-il moins épais et moins haut qu'il ne le paraissait? Ce mur n'était-il fait que de ces malentendus, de ces préjugés que le vent de la tempête emporte bien vite? Et peut-on nourrir l'espoir que, notre atmosphère ayant retrouvé le calme, la noble France, délivrée enfin des

après luttes religieuses qui la paralysaient, pourra consacrer désormais ses forces à panser ses blessures et à résoudre, avec son clair génie, les problèmes qui se poseront devant l'Europe nouvelle ?

Une conférence faite à Paris et publiée dans le dernier numéro de la *Revue pédagogique* nous remplit de confiance et de joie.

M. *Ferd. Buisson*, député de Paris, auteur d'un dictionnaire pédagogique important, ancien directeur de l'enseignement primaire, est l'une des personnalités les plus représentatives de l'Ecole laïque française. Il jouit dans le monde politique et scolaire d'une haute autorité. Les paroles qu'il a prononcées à la Ligue de l'enseignement ont dû faire une impression très forte et elles ne manqueront pas d'avoir un retentissement prolongé.

Nous qui avons toujours suivi avec une vive sympathie les efforts de l'école primaire de France pour vaincre toutes les préventions et toutes les difficultés qu'elle rencontrait à chaque pas, nous ne pouvons laisser passer le manifeste de M. Buisson sans en relever les principaux traits.

* * *

Sous le titre général *Le fond religieux de la morale laïque*, M. Buisson commence par montrer, d'après les Evangiles, quelle fut la morale de Jésus de Nazareth.

Ce qui a fait la puissante originalité du Christ c'est qu'il s'est affranchi de la classique distinction entre la morale et la religion. Il a ainsi accompli « la plus grande révolution qu'ait connu notre Occident ».

« Dans une bourgade obscure d'une obscure peuplade sémitique, un homme s'est levé qui tint à une poignée d'hommes du peuple des discours extraordinaires....

» Il vient leur dire en substance que sabbat, sacrifices, cérémonies, sont des rites sans valeur propre ; que Dieu préfère à tout cela le moindre acte de bonté, le moindre mouvement de compassion humaine ; que les plus magnifiques offrandes ne valent pas le denier de la veuve, ni la piété exemplaire du pharisien, un cri de repentance du péager qui s'accuse. Il leur dit encore qu'on peut adorer Dieu partout aussi bien que dans le temple de Salomon, car il faut l'adorer en esprit et en action....

» Mais il va plus loin. Il prend la Loi et il en redresse hardiment les textes : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point. Et moi je vous dis : quiconque se met en colère contre son frère mérite la condamnation. Aimez vos ennemis, bénissez qui vous maudit, priez pour ceux qui vous persécutent.

» Et il finit par ce trait de folie : « Soyez parfaits comme est parfait votre Père céleste. »

« Avais-je tort de vous dire que cet Evangile bouleversait tout ?

» Jusque-là c'étaient des actes déterminés qui constituaient le fait moral ou religieux. Non, dit le novateur, ce qui compte, ce qui vaut, ce sont les sentiments intimes de l'âme, ses aspirations les plus secrètes. Faites qu'au fond de l'âme une source jaillisse et puis vous n'aurez plus rien à prescrire : d'elle-même elle se répandra en eaux vives qui feront fleurir le désert. Un de ses disciples dira en son rude latin : *Ama et fac quod vis*. Aime et puis fais ce que tu voudras....

» Cette foi nouvelle, Jésus l'exprime dans l'oraison dominicale. Dès le premier mot, il innove. Il réprime ce premier mouvement de l'homme qui veut avoir son Dieu à lui, le Dieu de sa famille ou de sa nation. Même dans la solitude de sa chambre, il lui apprend à dire : *Notre Père*....

» Et, quand l'homme a élevé si haut sa pensée, au-dessus des étroitesse humaines, que va-t-il demander ? Ecoutez le cri de son cœur, le vœu brûlant qui s'en échappe. Il demande que le nom, nous dirions l'idée de Dieu soit mise à part, au-dessus de tout, comme chose sacrée, que son règne vienne, que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel, comme la loi de l'univers !

» Plus de formules magiques, plus rien de ces demandes intéressées qui se débitaient tout bas au pied des autels et dans la secrète consultation des oracles. Plus de prêtre intercesseur nécessaire. Le premier venu élève son cœur vers Dieu. Et il exhale son rêve intime, sa grande idée, sa grande passion : voir le monde transfiguré....

» Inconcevable hardiesse de vouloir et de faire que le dernier des humains concentre toutes ses énergies sur un objet qui le

dépasse infiniment : le triomphe universel du bien, l'avènement de la justice, la perspective d'un monde, — non pas de son pays, mais de la terre entière — où tout se passerait comme pourrait le vouloir la sagesse et la bonté d'un Etre parfait !

» Ainsi commence en quelques paroles qui traverseront les siècles, une orientation nouvelle de l'âme humaine....

» Toute la religion, toute la morale, se grave à jamais en ces deux commandements qui ne se séparent plus : « Tu aimeras Dieu de toute la force de ton cœur et ton prochain comme toi-même. »

» Telle est la révolution chrétienne. »

Comment ne pas être frappé de l'intelligence avec laquelle M. Buisson a saisi les caractères essentiels du christianisme ? Comment ne pas être ému par l'éloquence convaincue que M. Buisson a mise à célébrer la haute valeur de l'Evangile ?

II

M. Buisson se demande maintenant *si la morale laïque se rattache à la morale antique ou à la morale évangélique.*

« Avant le christianisme l'homme s'est fait du monde et de la vie une conception pleine de sagesse. Il voit son devoir et aussi ses limites où la nature l'enferme : il ne s'en désole pas. Sa vie, qu'il sait brève et fragile ne contient pas d'autre mystère. Il ne lui demande que ce qu'elle comporte....

» Le christianisme a introduit l'infini dans la vie morale de l'homme. Elle lui inspire cette idée étrange de se mesurer à l'impossible, à l'absolu, à la perfection. Est-ce pour lui donner l'illusion d'y arriver ? Non. Pour l'abîmer dans le désespoir d'y atteindre ? Non plus. C'est pour l'arracher aux mesquines proportions du cadre où il se complaisait.

» Tout homme désormais a devant lui un idéal divin, celui d'une vie parfaitement pure. Et il a en même temps l'âpre sentiment de l'infinie distance qui l'en sépare. De là l'éternel déchirement de l'homme moderne....

» Quel contraste entre ces deux conceptions de la vie morale, celle d'autrefois qui assignait un but certes beau et louable, mais accessible à l'homme vertueux, celle d'aujourd'hui qui voit sans cesse un abîme entre ce que l'homme doit et ce qu'il peut !

» A laquelle de ces deux conceptions va se rattacher notre morale laïque ?

» Va-t-elle retourner à la prudence des anciens ? Ramenant l'homme du ciel sur la terre, lui rapprendra-t-elle à se contenter de peu ? Le guérira-t-elle de cette soif d'infini !

» Si l'enseignement moral de nos écoles n'est pas devenu le plus ingrat le plus sec des enseignements, si, partout où il s'est trouvé pour le donner un homme, une femme de cœur, il a éveillé des consciences et touché des âmes, c'est qu'il est resté, parfois sans le savoir, tout imprégné d'une autre inspiration. Ce n'est pas celle du catéchisme, il est vrai, mais je crois bien que c'est celle de l'Evangile, pris à sa source, avant les dogmes, avant les systèmes. A leurs leçons sans éclat, le maître, la maîtresse n'ont rien mêlé de ce qui appartient à l'Eglise, mais ils y ont mis je ne sais quoi qui rappelle la Galilée, ne fût-ce que cet accent rude, simple et grave dont le peuple a gardé le secret....

» Ce n'est pas quoi que, c'est parce que libres penseurs qu'il nous faut examiner si, pour la morale, nous avons trouvé mieux que l'Evangile.

» Quand Jésus veut qu'on pardonne non pas sept fois mais septante fois sept fois, direz-vous qu'il demande à l'homme un excès d'amour ?...

» Quand, voulant montrer jusqu'où doit aller l'effort pour se corriger du vice, il emploie ces violentes images orientales : Si ta main droite te fait pécher, coupe-la ; direz-vous que c'est une outrance hébraïque ?

» Quand il conclut ses appels à l'impossible par ce rêve d'une terre destinée à devenir le royaume des cieux, direz-vous que tout cela est d'un fou et bon pour des fous ?

» Non, libre-penseurs, vous ne le direz pas, car sans cette folie, vous-mêmes vous ne voudriez plus de votre morale....

» Si vous ôtiez à votre morale laïque cet arrière-plan d'idéalisme, c'est-à-dire si vous en effaciez tout ce qu'elle doit au christianisme comme le christianisme lui-même le doit à la Judée, à Rome, à la Grèce, à l'Egypte, il ne vous resterait dans les mains qu'une terne

nomenclature de préceptes, quelques beaux aphorismes frappés en médaille ou l'inoffensif babil de la civilité puérile et honnête....

» Il y a deux conditions que notre morale doit remplir et qui en la rapprochant de la morale chrétienne, la distingueront des morales antérieures. La première, c'est de poser un idéal très haut, si haut qu'il semble non pas contraire, mais supérieur à notre nature, si par nature on entend le niveau moyen que chacun atteint sans effort.

» La seconde, c'est de créer une force intérieure d'entraînement qui nous rende capables de tout sacrifier à la poursuite de cet idéal.

» Si la morale laïque crée cet idéal et crée cette force, nous pouvons dire qu'elle est elle-même ou la plus religieuse des morales, ou la plus morale des religions.

» Appelons-la de son vrai nom : c'est la religion du Bien. »

Dans un second article, nous suivrons M. Buisson, des hauteurs sereines où il nous a entraînés, dans l'arène où il redescend afin de se tourner successivement vers les chrétiens et vers les non-croyants pour leur montrer leurs devoirs réciproques.

J. SAVARY.

LA CURÉE

Au point de vue économique, la population suisse est actuellement divisée en trois classes :

Au haut de l'échelle nous trouvons, outre les possesseurs d'une fortune acquise importante, les producteurs de toutes les denrées d'un écoulement facile et les marchands qui en assurent la vente. Ceux-là réalisent, grâce aux circonstances tragiques dans lesquelles nous vivons, des bénéfices parfois légitimes, mais le plus souvent scandaleux.

Au bas de l'échelle sont les gagne-petits, ouvriers et employés inférieurs, modestes artisans, petits commerçants. L'Etat leur vient en aide en prenant à sa charge pour eux le renchérissement des denrées essentielles.

Entre ces deux groupes se placent les employés et fonctionnaires à traitement fixe, dont le revenu suffit à les faire vivre, eux et leur

famille, en temps normal, mais est insuffisant quand les aliments atteignent des prix de famine.

C'est à ce dernier groupe qu'appartiennent les membres du corps enseignant des divers ordres. La nation, qui n'a pas toujours la volonté de leur donner de quoi vivre en intellectuels, a toutefois la pudeur de ménager leur amour-propre en ne leur offrant pas son assistance; tout au plus leur consent-elle parfois de modestes allocations supplémentaires.

Ainsi donc, pendant qu'une classe de la population, profitant du malheur des autres, vit dans l'abondance et encaisse le surplus du prix des denrées ou bénéficie du taux élevé de l'intérêt, les autres classes sont privées du nécessaire et souffrent. Tandis que les gens à revenus insuffisants achètent une partie de leur subsistance à prix réduit, le fonctionnaire ou l'employé de la classe moyenne voit fondre au bout du mois un salaire qui, logiquement, devrait être le double de ce qu'il était il y a cinq ans. La fin de la guerre trouvera le petit agriculteur dégrevé, et c'est réjouissant; mais elle trouvera aussi le gros paysan avec des coffres remplis et un rentier bien garni; elle verra le marchand et le fabricant enrichis, l'intermédiaire louche, promener leur arrogance de parvenus en automobile, et cette ascension subite n'était peut-être pas nécessaire au bonheur de la démocratie helvétique. Mais la fin de la guerre verra aussi des centaines de milliers de citoyens utiles autant que modestes aigris par les privations injustes qu'ils auront supportées; leur ardeur au travail en aura été diminuée, leur foi patriotique compromise, et cela, certes, ne saurait réjouir aucun bon Suisse.

Nul mieux que l'instituteur des villes n'est à même d'observer les ravages que cause actuellement, dans la santé publique, le renchérissement exagéré des denrées de première nécessité. Il est des figures d'enfants dont la face amaigrie, les traits tirés et les yeux agrandis disent la faim incomplètement assouvie; et cette vision est poignante. Elle est poignante quand l'enfant sacrifié pour l'enrichissement du maraîcher, du marchand de fromage ou de bétail, ou pour la gloire du Dr Laur et de ses adeptes, est un fils ou une fille d'ouvrier; mais elle ne l'est pas moins quand cet enfant est un fils ou une fille d'intellectuel, et le cas est fréquent.

Faut-il citer des faits? Ils sont trop nombreux, et ils sont connus de tous. Il en est de particulièrement scandaleux :

Ce sont les rafles d'œufs dans les campagnes vaudoises, opérées par des marchands genevois en automobiles, et cela à des prix qui nous font croire que ce ne sont pas nos collègues du bout du lac qui les mangent.

C'est la disparition des cerises du marché dès que l'autorité en eut fixé le prix, les paysans préférant les distiller ; or le prix officiel eût été trouvé très rémunérateur il y a deux ou trois ans, à récolte égale.

C'est le jeu de cache-cache des pommes de terre, introuvables en automne, parce qu'elles rapportent davantage sous forme de jambons et de saucissons... pour les riches.

C'est l'effronterie des maraîchers exigeant en juin 1917, pour les légumes courants, un prix double de celui qu'ils en obtenaient en 1916.

C'est la disparition périodique du beurre, jusqu'au jour où une augmentation ayant été consentie, il réapparaît, en attendant la prochaine éclipse.

C'est le luxe insolent de certains profiteurs, quand ce n'est pas leur goinfrerie : tels ces deux marchands de bétail rougeauds et bedonnants s'asseyant à la table d'un hôtel de petite ville vaudoise avec ces mots : « Servez ce qu'il y a de meilleur ! Quand on a gagné deux mille francs d'un matin on peut bien se payer un dîner d'attaque ! »

Passons condamnation sur le prix inévitable du pain, conséquence de l'insuffisance de notre production nationale en blé. Admettons à la rigueur un renchérissement momentané du lait. Mais pourquoi le renchérissement de la viande est-il dans une proportion si scandaleusement supérieure à celui du lait lui-même, puisqu'il est avéré que le cheptel s'est fortement accru, le lait non vendu ayant été affecté à l'élevage ? A Londres, le lait se vendait 50 cts le litre avant la guerre, et pourtant la viande y était meilleur marché que chez nous. Nous importions le 25 % de la viande consommée en Suisse ; tout renchérissement dépassant cette proportion est donc artificiel, et constitue une exploitation du consumma-

teur par le producteur et le commerçant. Notons aussi le triste rôle joué par des gourmands répugnants qui refusent de se solidariser avec les consommateurs moins fortunés qu'eux et acceptent de payer n'importe quel prix, pourvu que leur table soit bien garnie.

Il serait vain de faire appel au sens patriotique de gens possédant une telle mentalité. Ils se rencontrent sous toutes les latitudes; nous avons espéré que, dans la plus vieille république du monde, ils seraient moins nombreux qu'ailleurs. C'est une illusion que nous ne nourrirons plus de sitôt.

Il n'y a plus qu'un remède à la situation : c'est d'opposer l'association des exploités à celle exploiters. C'est ce qu'ont compris les initiateurs de l'*Association suisse des fonctionnaires et employés à traitement fixe*, constituée à Zurich le 17 juin. Une société du même genre existait à Berne depuis cinq ans. Si tous ceux dont le travail est rétribué au mois ou à l'année veulent maintenant s'unir résolument, ils pourront former en Suisse une fédération de 300 000 membres; si chacun d'eux consent une cotisation annuelle de vingt centimes seulement, la somme réunie permettra d'instituer un secrétariat central qui pourra parler aussi haut, au Palais fédéral, que le représentant des 180 000 membres de la Ligue des paysans. Si enfin l'on reproche aux adhérents de la nouvelle ligue d'apporter un ferment nouveau à la lutte des classes (dissolvante et regrettable, certes), ils pourront répondre, comme d'autres, qu'ils n'ont pas voulu cette guerre.

Le Comité d'initiative, dont fait partie M. le Dr Graf, secrétaire de la Société des instituteurs bernois, invite les associations pédagogiques à se joindre au mouvement. Nous espérons qu'elles répondront favorablement à cet appel. A l'heure même où la nouvelle association se fondait à Zurich, le Bureau du comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande prenait acte de son invitation et décidait de mettre la question à l'étude. Son attitude doit être, en effet, subordonnée à celle des sections de la Romande, qui peuvent seules donner force de loi à une adhésion. Une nouvelle séance à laquelle les présidents des sections cantonales sont convoqués s'occupera de la chose. Il serait vain de préjuger des décisions qui seront prises à cette réunion, mais il faut que l'on

se persuade d'ores et déjà que *les demandes d'augmentation des traitements ne sont pas le seul moyen dont dispose le corps enseignant pour améliorer sa situation matérielle*; il est d'autres interventions dans lesquelles il doit jouer son rôle, s'il ne veut pas voir fondre comme neige au soleil les avantages que l'Etat et les communes lui accordent.

On n'accusera pas l'*Educateur* d'avoir, jusqu'ici, négligé le côté idéal de son action au profit de son rôle économique; le reproche inverse a été plutôt formulé. Il ne veut pas, aujourd'hui plus qu'auparavant, matérialiser cette action. Il pense avec le *Volume*¹ que « les membres de l'enseignement, bien qu'émargeant au budget de » l'Etat et assurés de recevoir sur leurs vieux jours une retraite, » différent des fonctionnaires du type général, parce que leur activité est intelligente et intense, et qu'ils sont à chaque instant » appelés par leur devoir professionnel à faire œuvre d'initiative » et de vigueur intellectuelle et morale. » Mais comment veut-on qu'ils enseignent le devoir civique, si la nation à laquelle ils appartiennent tend de plus en plus à se diviser en exploiters et exploités? comment veut-on qu'ils parlent de solidarité nationale, si cette solidarité s'exerce au profit des uns et aux dépens des autres? Ou bien voudrait-on qu'exploités eux-mêmes ils baissent la main qui les affame? Quand il n'en sera plus ainsi, quand les produits du sol helvétique seront assurés à tous les Suisses, quand le malheur public aura cessé d'être une source de lucre exagéré pour des profiteurs sans conscience, nous saurons retrouver la sérénité dont nous regrettons plus que personne de devoir nous départir pour un temps.

ERNEST BRIOD.

LES ENQUÊTES DE L'ÉDUCATEUR²

3^{me} enquête : L'école doit-elle jouer un rôle actif dans le choix d'une carrière? Si oui, en quoi consiste ce rôle?

Réponse 1. M. E. Duvaud, à Lausanne, a eu l'occasion d'étudier sur place, peu de temps avant la guerre, l'organisation scolaire belge. Il croit que l'école a un rôle actif à jouer dans le choix d'une carrière et appuie son opinion des considérations suivantes :

¹ Numéro du 16 juin 1917.

² Voir numéro du 12 mai.

1° La plupart des grandes associations pédagogiques, éthiques ou éducatives — religieuses ou laïques — qui eurent à s'occuper de ce problème en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Suède, en Finlande, voire au Japon, l'ont — sans exception — résolu par l'affirmative.

2° Depuis vingt ans, dans ces pays, le nombre des écoles préparatoires techniques, des écoles de métiers, — ou simplement ayant comme base pédagogique, — le travail manuel — va en croissant d'une manière régulière et constante. Elles remplacent peu à peu notre degré supérieur.

3° Les écoles nouvelles qui sortent de terre — tant en Amérique qu'en Angleterre — comme champignons après la pluie, considèrent comme de leurs plus impérieux devoirs d'enseigner à la jeunesse tout le parti qu'elle peut tirer, en les appliquant à l'une ou à l'autre des grandes sphères de l'activité humaine, de ses forces, de ses connaissances, de ses qualités morales ou manuelles. — C'est même là leur principal élément de réclame et de propagande.

4° En 1900, les villes américaines qui s'étaient ralliées franchement aux théories nouvelles, n'étaient pas soixante au total. Aujourd'hui, elles sont plusieurs centaines, et il faut noter que plusieurs millions de jeunes Américains n'ont pas reçu d'autre enseignement, heureuse combinaison d'une éducation largement humanitaire et d'une discipline intellectuelle et manuelle précise, à fins bien déterminées.

La Belgique, — ou plutôt les grandes cités libérales de ce pays, — ont adopté cette conception rationnelle depuis longtemps; ce n'est pas un vain titre que celui de « Paradis de la pédagogie » qui leur fut décerné par un pédagogue français de valeur.

5° Les statistiques syndicales et professionnelles ont démontré que partout où l'école s'est intéressée pratiquement à l'apprentissage, le nombre des mauvais ouvriers et employés est allé en diminuant. Celui des « sans-travail » — parce que sans profession déterminée — y est en baisse constante. L'on y voit se réduire aussi la grande armée des manœuvres dont l'abondance était une des causes principales de l'abaissement des salaires.

6° Les déclassés, dans les grands centres américains, n'appartiennent-ils pas, dans leur très grande majorité, à cette population flottante, — fils d'émigrants, Italiens, Slaves, Irlandais, Juifs, etc. — qui se refusent à suivre l'école américaine pour des raisons de langue ou de religion ?

Comparez Paris et ses nombreux apaches, gens sans aveu ou à peu près parce que sans métier, sans vocation, livrés à eux-mêmes dès l'enfance, Londres et son effroyable paupérisme, avec Stockholm, Copenhague, Liverpool, Sheffield, Boston, New-York, Chicago, etc. — Ce ne sont point les cités monstres premièrement citées ici qui l'emportent.

7° Dans les pays latins, la crise de l'apprentissage et de la main d'œuvre spécialisée est plus aiguë qu'en pays germaniques. — Certaines carrières sont encombrées, d'autres délaissées; le patronat se plaint, les syndicats aussi. Les statistiques font défaut, tout au moins quant aux voies suivies par nos écoliers à la sortie de nos classes.

Les nombreux cours professionnels — commerciaux, industriels, agricoles — organisés un peu partout par les villes et les cantons, ne s'adressent en fait qu'à

ceux qui ont choisi une carrière, c'est-à-dire à la minorité. — Mais reste la phalange nombreuse des indécis, des mal conseillés, des sans ressources aussi, qui s'en vont grossir les rangs des employés de deuxième ordre, des manœuvres temporaires, besogneux, miséreux que l'alcoolisme achèvera de dégrader un jour ou l'autre.

Tous les appels aux parents, au personnel enseignant, à l'autorité, toutes les brochures publiées, tous les articles de la grande presse resteront sans effets dans ce domaine, si ceux à qui cette prose s'adresse, n'ont pas — par ailleurs — une claire conception des méthodes et moyens propres à éveiller les vocations, à déterminer les aptitudes professionnelles.

8° La pédagogie nous a révélé que les enfants, comme les hommes, sont les uns intellectuels, les autres sensoriels, suivant la nature psychique. — Il en résulte, — et les travaux des derniers congrès internationaux de pédologie en ont fait la preuve en toute évidence, — que nos programmes d'étude unitaires, absolus, spéculatifs et strictement idéologiques ne peuvent avoir pour le « sensoriel », donc pour le futur manuel, qu'une valeur de deuxième plan pour ne pas dire plus.

Nous ne tenons point compte dans notre enseignement de ces différences neurologiques ou psychiques, pas plus que nous ne prenons en considération l'ambiance, la parenté, l'atavisme, l'éducation extra-scolaire, l'état physiologique, le milieu social, etc. pour y adopter nos programmes ou nos méthodes. Donc, notre action, loin de faciliter la tâche du futur manuel, peut fort bien aller à fin contraire en rendant son choix plus malaisé. Et les parents ne s'inspirent en l'occurrence que de mobiles économiques ou hiérarchiques !

Logiquement, l'école ne peut se désintéresser de la question. L'on peut admettre que l'Etat ou la collectivité a, comme premier devoir, de mettre en état d'assurer son existence, tout jeune citoyen quittant ses établissements d'éducation. D'autant plus qu'à quinze ou seize ans, nul ne possède, chez nous, les vues d'ensemble et l'expérience qui permettent de faire en l'espèce un choix judicieux.

* * *

Les pédagogues anglo-saxons et belges ont trouvé tout un ensemble de multiples et ingénieuses combinaisons scolaires — allant de la modeste école manuelle préparatoire new-yorkaise, à l'école-atelier anglais et aux remarquables universités du travail, de Charleroi, par exemple, — et réalisant dans ce domaine un progrès incontestable. E. DUVAUD.

INFORMATIONS

Ecole Normale, Lausanne. — La *Bibliothèque* sera fermée du 16 juillet au 1^{er} septembre 1917. (Communiqué.)

*** **Une bonne nouvelle.** — On se souvient que M. le professeur Mossier, correspondant parisien de l'*Educateur* avant la guerre, avait été surpris par l'invasion dans le nord de la France, où il était en villégiature, et retenu comme otage par les Allemands. La lettre suivante qu'il nous adresse nous apprend

que, après deux années et demi de captivité, il a pu rentrer chez lui. Les lecteurs de l'*Educateur* joindront de tout cœur, nous en sommes assurés, leurs félicitations et leurs vœux de bonne santé à ceux que nous lui avons adressés dès réception de sa lettre. Le témoignage que M. Mossier veut bien rendre au rôle bienfaisant de la Suisse nous touche profondément, mais nous n'en saurions tirer aucune vanité. Ce que nous pouvons témoigner reste bien au-dessous de ce que nous ressentons, et nous avons trop de raisons d'être reconnaissants envers les défenseurs du droit et de la liberté des peuples, pour ne pas considérer comme un privilège les rares occasions qui nous sont données de nous acquitter de notre dette envers eux.

Voici la lettre de M. Mossier :

« Paris, le 6 juin 1917.

» Monsieur le Rédacteur en Chef,

» J'ai eu l'honneur d'être pendant douze à treize ans le correspondant parisien de l'*Educateur*. Je me prévaux de cette longue et fidèle collaboration, qui n'a été interrompue que par le fait que je me suis vu retenu dès le début de la guerre en pays envahi, pour vous demander l'autorisation d'exprimer par la voie de votre estimable revue ma profonde gratitude envers tous ceux de vos compatriotes qui, de Schaffhouse à Lausanne et Saint-Maurice, se sont portés à la rencontre des trains de rapatriés français et ont fait à ces malheureux un accueil si empressé, si délicat, si généreux et si réconfortant qu'ils en sont demeurés touchés pour le restant de leur vie. Ceux du convoi dont j'ai fait partie (26 février 1917) et tous ceux des convois antérieurs avec qui j'ai pu causer depuis mon retour en France libre, ont rapporté comme moi de leur traversée de la Suisse un souvenir impérissable, et ils n'en parlent que les larmes aux yeux.

» Comme je l'ai dit à l'une des mille et mille personnes qui, durant ce parcours, nous ont comblés des marques les plus variées d'amitié, l'âme helvétique s'est révélée à nous comme l'incarnation même de la fraternité humaine, avec je ne sais quoi de particulièrement vibrant qui éveillait dans nos cœurs des résonances infinies, et cette journée à elle seule nous a payés d'au moins six mois de misère et d'oppression.

» Je n'ai pas autre chose à redire aujourd'hui, et je vous prie de bien vouloir le répéter tel quel aux lecteurs de l'*Educateur* qui n'ont peut-être pas entièrement oublié mon nom.

» Votre bien dévoué,

H. MOSSIER. »

*****Société pédagogique suisse de musique.** — Le Comité de la S.P.S.M. fera donner cet été, à *Morges*, un *Cours de directeurs* (de sociétés chorales).

Ce cours aura lieu les samedis 14, 21, 28 juillet; 4, 11, 18, 25 août et 1^{er} septembre. En voici le programme-horaire :

Matin, 10 h.-11 h. : Théorie générale de la musique. Dictée musicale. Solfège.
11 h.-12 h. : Harmonie écrite. — **Après-midi, 2 h.-3 h. :** Harmonie pratique.
3 h.-4 h. : La voix chantée, théorie et application. **4 h.-5 h. :** Lecture et interprétation de partitions chorales. — **Soir, 8 h.-10 h. en juillet :** Histoire et littérature du chœur d'hommes; en août et septembre : Théorie et pratique de la direction, avec le bienveillant concours du chœur d'hommes « La Jeune Helvétie ».

Professeur : M. Georges Humbert.

Dix participants seulement seront admis à suivre ce cours, *entièrement gratuit* pour les candidats au diplôme de la S. P. S. M. et pour les membres de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois ». Cette dernière association assure un subside à chacun de ses membres admis à suivre le cours. Les candidats sont priés de s'inscrire directement auprès de M. G. Humbert, Lausanne, Avenue de Mon Loisir. Il joindront à leur lettre une courte autobiographie et l'indication aussi précise que possible de leurs connaissances musicales actuelles.

(Communiqué.)

A L'ECOLE ENFANTINE

« Oh ! le méchant petit garçon ¹ ! »

Une année d'école n'a pas beaucoup assagi notre Roger. Il est toujours batailleur, et prêt à faire quelque vilain tour à ses camarades.

Un jour, ne s'avise-t-il pas, en rentrant à la maison, de pousser le petit Fernand dans le bassin d'une fontaine ?

Une autre fois, jaloux de son ami Henri qui a un chapeau de paille alors que lui, Roger, a encore sa casquette d'hiver, il profite de la récréation pour s'emparer du dit chapeau et éprouve une vive jouissance à lui faire subir mille contractions pour le déformer et si possible « l'achever ». Et comme il est content, quand son petit camarade pleure et dit à sa maîtresse, en sanglotant, que sa maman le grondera !

Tout récemment, c'était la concierge de l'immeuble où habite Roger qui se plaignait de ce terrible garçon. Elle venait de faire, comme tous les vendredis, les nettoyages de la maison, avait lavé les escaliers du grenier à la cave, quand, sortant de son appartement pour se rendre au jardin, elle voit Roger, une craie à la main, en train de faire un jeu de « carreaux » dans le vestibule, à l'entrée de la maison.

Le même soir, un locataire déposait une plainte pour une vitre cassée. Les beaux jours étant revenus, on avait enlevé les doubles-fenêtres et on les laissait sur les balcons jusqu'au lendemain. Roger, avec sa balle de tennis, avait jugé à propos de prendre, comme cibles, les fenêtres. Plus habile pour viser que pour obéir, il atteint l'objectif, et les débris de verre qui tombent à terre l'avertissent qu'il aura à rendre compte de ses fanfaronnades.

Roger est la terreur de ses camarades.... et faut-il dire ? de sa maîtresse. La terreur aussi de la concierge et des locataires. Vient-on à apprendre un matin qu'il part avec sa mère pour la journée, tous poussent un soupir de soulagement.

— Que faut-il faire d'un tel garçon ?

— Le renvoyer de l'école, répond la classe.

— Donner le congé à ses parents, disent les locataires. Alors seulement, nous aurons la paix, la tranquillité.

Et, cependant, nous ne désespérons pas. Roger gardera sa place à l'école. Nous persévérons sans jamais nous laisser abattre, persuadées que les semences de bonté, d'obéissance, de respect, jetées dans ce jeune cœur, lèveront un jour !

E. N.

¹ Voir *Educateur*, n° 28, 1916.

UN DIRECTEUR (Suite.)

Dans la même semaine eut lieu la première séance de la nouvelle société. L'attrait de la nouveauté avait amené plus de trente « chanteurs ». Il y avait des hommes de tout âge, depuis le vieux papa à barbe grisonnante jusqu'au jeune homme à peine sorti de l'école. On nomma un Comité, on élaborait des statuts, on décida d'acheter d'une société en déconfiture du voisinage un lot de « chœurs d'hommes » en assez bon état, et l'on donna un nom à la jeune société. Cette dernière opération n'alla pas sans peine, chacun émettant sa petite proposition : L'un demandait quelque chose de ronflant, comme « Echo des cimes », puisqu'on était dans la montagne ; un autre voulait un nom tout simple « Chœur d'hommes de Vollens » ou bien « Voix des champs ». On finit par tomber d'accord et l'on baptisa la Société du nom de *Chorale des Paysans*. La discussion avait duré une heure, mais on trouva la dénomination absolument remarquable.

Il fallut ensuite procéder au classement des voix. C'était l'affaire du directeur et cela lui donna beaucoup de travail. La plupart des sociétaires demandaient à faire partie du premier ou du second ténor, parce qu'ils n'avaient que de très vagues notions sur la clé de fa et qu'ils jugeaient prudent de demeurer en sol, en terrain plus familier. Seuls, deux ou trois quadragénaires aux voix cavernueuses se déclarèrent franchement pour la basse. Le régent dut parlementer, expliquer, insister, voire menacer de tout remettre en question. Il réussit finalement à opérer une répartition qui lui parut raisonnable. Mais il était si tard qu'on dut remettre à un autre jour la première leçon de chant.

Quand elle débuta, Marc Desmoulins n'était pas sans appréhension : s'il allait se trouver parmi ses chanteurs un musicien véritable, sa situation de directeur en pourrait être sérieusement compromise... Il lui fallait manœuvrer avec la plus grande circonspection, tâter le terrain, n'avancer que pas à pas, tout en laissant à ses subordonnés l'illusion qu'ils avaient à leur tête quelqu'un de capable.

Comme il était lui-même hors d'état de chanter le premier ténor, parce que c'était trop haut, la basse, parce que c'était trop bas, et, en général, tout passage délicat parce qu'il n'avait pas d'oreille ; comme il ne savait pas jouer du piano et que, d'ailleurs, cet instrument était inconnu à Vollens, forcé lui fut de se servir de son violon pour mener ses hommes à l'assaut des difficultés. Cet instrument avait été payé vingt francs au moment où Marc Desmoulins commençait ses études à l'Ecole normale, et le son qui en sortait n'avait rien de particulièrement charmeur. Tel qu'il était, le violon plaisait à l'instrumentiste, qui ne l'aurait pas échangé contre un authentique Stradivarius. Notre régent avait acquis une certaine dextérité à force d'exercice et si ses notes n'étaient pas toujours justes, il avait tout à fait l'air de quelqu'un qui s'y entend. Il battait la mesure du pied, se dandinait en jouant, penchait la tête comme pour saisir les plus subtiles nuances des sons, et avait une façon de promener la main gauche sur la largeur du manche qui impressionnait fort, sinon ceux qui l'écoutaient, du moins ceux qui le regardaient.

Il avait choisi pour premier morceau à étudier un chœur très simple qu'il

connaissait assez bien, parce que deux ans auparavant, tandis qu'il faisait partie de « La Lyre », de l'Ecole normale, cette société l'avait exécuté fort convenablement dans un concert aux alentours du chef-lieu. M. Desmoulins se souvenait très bien encore de la façon dont le directeur de « La Lyre » avait fait interpréter le morceau. Il avait résolu d'imiter son exemple, car tout en aimant la musique, il était incapable d'en discerner les beautés et plus incapable encore de les faire rendre par d'autres : La beauté, a dit un philosophe, est une question de rapports; le tout est de les saisir. Or, Desmoulins ne les saisissait pas du tout... Il avait d'ailleurs bien d'autres soucis. Il s'agissait d'apprendre un chant à trente hommes dont la plupart ne déchiffraient pas du tout. Ce fut laborieux. Les premiers ténors allaient encore, parce que Jaques Cornet lisait passablement la musique et menait la bande; mais les seconds ténors n'avaient pas de guide sur qui compter et piétinaient sur place, hors d'état de distinguer les blanches des noires ou des croches et se souciaient des silences comme un poisson d'une pomme. Quant aux basses, elles mirent à une rude épreuve la patience du directeur qui devait leur seriner vingt fois une phrase avant qu'elles fussent en état de la répéter. Les voix étaient dures, la prononciation défectueuse, et quelques chanteurs tenaient absolument à ce qu'on les entendit par dessus tous les autres. Il y avait là de quoi reprendre, même pour quelqu'un qui manquait d'oreille. Notre directeur, qui se prenait de plus en plus au sérieux, ne se fit pas faute de corriger, améliorer, polir; il exigeait une scrupuleuse observation des nuances, telles qu'elles étaient indiquées dans le livre; mettait un soin extrême à la prononciation; s'attardait volontiers aux paroles, comme ceux qui ne sont pas véritablement musiciens. En outre, il exigeait de tous la ponctualité, une discipline parfaite, un travail assidu. Si bien qu'au bout de deux mois de répétitions quelqu'un proposa de donner un concert! Le directeur eut beau faire remarquer que c'était trop tôt, qu'il y avait encore énormément à faire avant d'être en état de se présenter en public, on ne voulut rien entendre et on décida d'organiser un « grand concert » qui aurait lieu dans le temple, vers la fin de l'hiver.

« Que diable ! avait déclaré le caissier de *La Chorale des Paysans*, on ne peut pourtant pas chanter tout le temps pour rien ! Regardez ceux de Burgy, ceux de Vallons, ceux de Trony, ils font chaque année une belle course avec le produit de leurs concerts. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? Avec un directeur comme le nôtre, on tient un gros succès... »

Ces paroles énergiques emportèrent toute résistance et le concert fut décidé à une écrasante majorité. Le directeur lui-même, flatté d'ailleurs dans son amour-propre, dut en prendre son parti :

Je suis leur chef, il faut bien que je les suive...

On travaille dès lors avec acharnement, avec rage. Trois et quatre répétitions par semaine furent jugées nécessaires pour mettre à point une demi-douzaine de chœurs. Le recueil dont on disposait fut trouvé insuffisant et on pria M. Desmoulins de faire un choix ailleurs. On désirait du chantant, de l'entraînant. M. le directeur prit la peine de recopier les partitions de deux longs morceaux de Saintis et de Laurent de Rillé, afin de diminuer d'autant les frais de la Société.

(A suivre.)

A. ROULIER.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe Lausanne

8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines,**
Bijouterie **Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Orfèvrerie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —
argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre.
marque Boulenger, Paris.

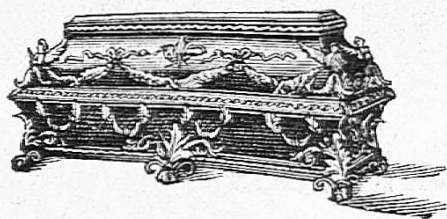
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

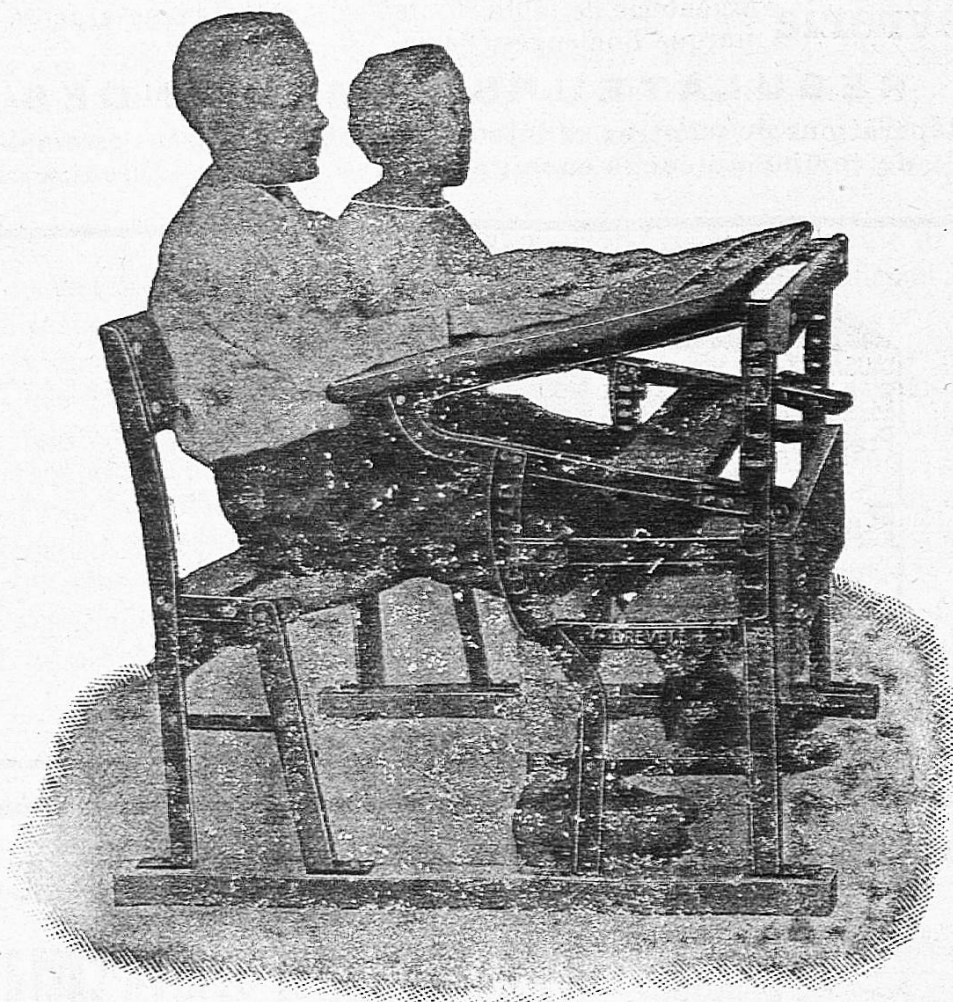
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OÙTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés,
coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS
COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE



10

0

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉREAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

III^{me} ANNÉE. — N° 28.

LAUSANNE — 14^e juillet 1917



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE RELIGIEUSE)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

URA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Editions ATAR — GENÈVE

Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
»	» Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 ^{me} série Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie.	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. Litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
»	» » » » » réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
GAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOUÉ (M ^{me}) et GOUÉ, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 2.—
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 2.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	
	1 ^{re} partie.	» 1.40
	2 ^{me} partie.	» 1.50
	3 ^{me} partie.	» 1.50
MALSCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eug., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUD'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
»	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.65

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

**Ecole cantonale de Commerce, d'Administration et de Chemins de fer,
Lausanne.**

Est mis au concours :

Un poste de maître de français et d'allemand, complété éventuellement par des leçons d'histoire et de géographie, 20 heures par semaine; traitement annuel initial, fr. 4000.—.

Titre requis : Licence ès-lettres de l'Université de Lausanne ou titre équivalent.

Entrée en fonctions le 3 septembre 1917.

Adresser les offres de services avec curriculum vitae au Département de l'Instruction Publique, 2^{me} service, jusqu'au 20 juillet, à 6 h. du soir.

Cours de Gymnastique.

Un cours ayant tout spécialement pour but de faire connaître aux maîtres la manière d'enseigner la gymnastique pendant la mauvaise saison dans les localités privées de salle de gymnastique aura lieu à Aigle du 26 au 30 août inclusivement.

Ce cours, organisé et surveillé par la Commission fédérale de gymnastique, est placé sous la direction de MM. E. Hartmann, professeur à Lausanne et L. Guinand, professeur à Locarno. Le programme est tiré du « Manuel fédéral de gymnastique pour garçons ».

Les participants seront indemnisés par la Caisse fédérale, à raison de 5 indemnités journalières de 10 fr. = 50 fr., 4 indemnités de logement à 2 fr. = 8 fr. et les frais de voyage en III^{me} classe.

Le nombre des participants vaudois est limité à une dizaine environ; le choix sera fait par le Département de l'Instruction publique.

MM. les instituteurs appelés à enseigner la gymnastique dans les conditions sus-indiquées et qui désirent prendre part au dit cours sont priés de se faire inscrire, d'ici au **30 juillet**, au Service de l'Enseignement Primaire.

Département de l'Instruction Publique.

MISE AU CONCOURS

Ensuite de réorganisation, le poste nouvellement créé de

Directeur

de

l'Enseignement Secondaire

de la **Ville de la Chaux-de-Fonds**, est mis au concours. Ce poste comprend le Gymnase, l'Ecole Normale et l'Ecole supérieure des jeunes filles. Entrée en fonction le 1^{er} octobre ou époque à convenir. Traitement suivant titres et services, minimum Fr. 6000.

Cahier des charges, renseignements et inscription chez *M. le Dr Tell Perrin, président de la Commission scolaire, jusqu'au 31 juillet.*

Les candidats devront annoncer leur inscription au *Département Neuchâtelois de l'Instruction Publique.*

P 20482 C

Librairie PAYOT & C^E, Lausanne

Quelques Livres Nouveaux :

JULES SAGERET

LA GUERRE ET LE PROGRÈS Un vol. in-16. Fr. 3.50

En présence du déchainement actuel de barbarie, n'y a-t-il pas lieu de désespérer de l'humanité, de la juger inapte au progrès ? L'auteur observe que le progrès s'opposera nécessairement à l'idéal de l'Instinct, de l'Intuition, de la Tradition, de l'Autorité et impliquera celui de la Raison, de la Science, de la Démocratie, de la Religion humaine.

Sur cette marche du progrès, la guerre n'a pas une action que l'on puisse déterminer d'avance : tantôt elle le favorise, tantôt elle le retarde, ou même n'a sur lui aucun effet appréciable. Tout dépend des circonstances et de l'issue de la lutte engagée.

GEORGES BONNET

L'ÂME DU SOLDAT Un vol. in-16. Fr. 3.50

Jusqu'ici, la « littérature de guerre » nous avait donné surtout des récits de combats et des descriptions imagées de la vie du front. Le présent livre a une portée toute différente : Montrer le soldat tel qu'il est, avec ses qualités, mais aussi avec ses défauts, essayer de comprendre son courage, ses hésitations et même ses défaillances ; rechercher les modifications apportées par la guerre à ses idées et à ses sentiments ; tâcher, en un mot, de pénétrer son cœur, tel est l'objet de ce livre dont on aperçoit ainsi l'intérêt profond.

LYSIS

POUR RENAITRE Un vol. in-16. Fr. 3.50

Lysis est un écrivain qui grandit et dont la réputation s'étend. C'est qu'il apporte une doctrine forte, précise, étayée sur le bon sens qui répond au besoin que chacun éprouve de trouver une direction dans la crise où la guerre nous a plongés.

« Comme nous manquons, dit-il, de données précises sur le mécanisme qui nous fait vivre, nous n'avons pas le sens du possible en matière de progrès. De là le romantisme social, la folie des programmes, les conceptions utopiques, le faux idéal, l'agitation stérile, les mots, les formules, le verbiage et toutes les choses vaines appelées Politique. »

En un mot, au capital et au travail réconciliés, il faut associer la science : c'est la condition pour renaître.

GEORGES LAFOND

Chargé de missions en Amérique du Sud.

L'EFFORT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE LATINE. Un vol. in-16.
Fr. 3.50

A l'heure où l'Amérique latine va se ranger aussi aux côtés des Alliés, voici un livre qui revêt une importance exceptionnelle. Il démontre, en s'appuyant sur un solide et sincère examen du passé, que l'orientation et le rapide développement de ces jeunes républiques furent en grande partie l'œuvre de la France.